



GRAND PRIX ESSEC COMMERCE RESPONSABLE 2016

DOSSIER DE CANDIDATURE Solidarité

Nom de l'initiative : Equipement Solidaire de Logements

Nom et logo de l'entité de l'entreprise candidate : Leroy Merlin France

Contact - Personne en charge du dossier : Nicolas Cordier



PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'INITIATIVE

1/ **Date de l'initiative** : Depuis Janvier 2014

2/ **Résumé** :

Depuis 2014, Leroy Merlin a généralisé le don de ses surstocks d'entrepôts à des associations œuvrant contre le mal logement, en partenariat avec la Banque de l'Équipement, l'Agence du Don en Nature et le Secours Populaire Français. Pour l'année 2014, Leroy Merlin a contribué à l'équipement solidaire de **51 000 logements**, grâce au don de **570 000 produits** (luminaires, décoration, meubles de cuisine et de salle de bain...).

Cette démarche permet d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires, l'équipement du logement pouvant être problématique pour des populations à faible revenu, qui mettent parfois des années à s'approprier leur logement.

Ce projet est innovant car le don de surstocks non-alimentaires n'est pas encore généralisé, et encore moins pour une grande enseigne de bricolage.

PRESENTATION DETAILLEE DE L'INITIATIVE

Critère 1 - Caractère innovant

3/ **Décrire le caractère rupturiste/ innovant du projet** :

Avant la mise en place de cette initiative, l'intégralité des surstocks d'entrepôt étaient revendus à des soldeurs. C'est en allant à la rencontre des bailleurs sociaux, en effectuant des visites d'habitants dans des logements sociaux que la problématique du manque d'équipement et d'appropriation du logement est apparue de manière frappante. C'est suite à cette prise de conscience que la décision a été prise de rediriger l'intégralité des surstocks vers des associations luttant contre le mal-logement.

Aucun grand distributeur dans le domaine du bricolage ne mène actuellement une politique de dons des surstocks de cette ampleur.

Aucune contrainte légale ou réglementaire ne pèse actuellement sur le don des produits non-alimentaires des enseignes de distribution.

C'est ainsi l'engagement avec l'écosystème élargi, tout particulièrement les acteurs du logement liés au développement de projets de Social Business, qui a permis d'envisager cette solution « hors cadre » : l'innovation sociale devient donc un levier de transformation de nos métiers en imaginant des solutions inédites avec de nouveaux acteurs.

Critère 2- Mise en œuvre et communication

4/ Qui a initié le projet (département, fonction) - Responsable de la mise en œuvre ?

Nicolas Cordier, responsable Social Business & Innovation ouverte est à l'initiative de ce projet et s'est chargé de faire les connexions entre les associations partenaires, la Supply Chain et les différents services internes concernés. Tous les services concernés se sont appropriés le projet et ont contribué à sa réussite.

5/ Décrire la stratégie de déploiement de l'initiative :

La première étape dans la mise en place du projet a été les visites habitants et les rencontres avec les bailleurs sociaux, la Banque Solidaire de l'Équipement (Emmaüs Défi) et l'Agence du don en nature en décembre 2013.

La première vague de don s'est déroulée en janvier 2014, vers la Banque Solidaire de l'Équipement (BSE) et l'Agence du Don en Nature (ADN) ; puis plusieurs vagues ont été réalisées chaque trimestre. Les partenariats se sont ensuite élargis, notamment avec le Secours Populaire Français et PACTE 62 en 2015.

Les sites concernés par la mise en œuvre de cette initiative sont les quatre entrepôts de Leroy Merlin en France, ce qui implique une dizaine de collaborateurs par entrepôt ainsi qu'une douzaine de collaborateurs au siège. 570 000 produits ont été donnés en 2014.

Avant la mise en place du don à des associations des surstocks Leroy Merlin, ceux-ci étaient revendus à des soldeurs.

Cette nouvelle pratique a permis à la fois de répondre à une problématique sociale, sans représenter de coût supplémentaire, tout en évitant la problématique de la revente des soldeurs, parfois au bout du parking des magasins Leroy Merlin.

Tout l'enjeu économique du projet était de ne pas représenter une charge supplémentaire dans les comptes de la Supply Chain, ce qui a été rendu possible grâce à la défiscalisation des dons.

6/ Décrire l'implication des collaborateurs de l'entreprise dans le déploiement de l'initiative :

L'ensemble des différents services concernés en interne a rencontré l'Agence du Don en Nature au mois de janvier 2014. Cela a permis de faire un point précis entre tous les collaborateurs internes impliqués : la comptabilité, la Supply Chain, le service juridique avec l'Agence du Don en Nature.

Une visite commune de notre entrepôt de Dourges a été organisée afin que tous les maillons de la chaîne se connaissent et comprennent bien leurs interactions.

Le partenariat avec l'Agence du Don en Nature a été illustré par une vidéo communiquée en interne et externe (<https://youtu.be/ETc0NowNKww>).

Des articles illustrant les réalisations du projet ont aussi été diffusés via l'intranet Leroy Merlin, et une newsletter est envoyée chaque mois pour mettre en lumière projets Social Business de l'entreprise, dont l'Équipement Solidaire de Logements.

7/ Quels sont les partenariats noués pour mettre en œuvre le projet ?

A cette occasion Leroy Merlin a tissé des partenariats avec l'Agence du Don en Nature, la Banque Solidaire de l'Équipement, le Secours Populaire Français, et Pacte 62.

8/ Comment avez-vous impliqué vos clients et les parties prenantes liées au projet ?

Plusieurs événements autour de l'Équipement Solidaire de Logements et le partenariat avec l'Agence du Don en Nature ont été organisés afin d'impliquer les différentes parties prenantes, internes et externes, comme les associations partenaires et les autres entreprises de distribution.

Ainsi, des présentations conjointes avec ADN se sont déroulées lors du World Forum Lille 2014, du Supply Chain Event et de l'exposition WAVE Lille en avril 2015.

La conférence inaugurale de la Semaine du Don en Nature 2015 a été donnée au siège de Leroy Merlin le 23 mars, devant 45 représentants d'associations de lutte contre l'exclusion et une quinzaine d'entreprises parties prenantes du projet. Décathlon et Leroy Merlin ont apporté leur témoignage en tant que donateurs. Le support de communication principal pour les parties prenantes est le film en pièce jointe (<https://youtu.be/ETcONowNKww>).

Critère 3 - Impact et résultats

9/ Décrivez les résultats quantitatifs de cette initiative ?

Avant le lancement de l'opération, tous les surstocks étaient soit revendus à des soldeurs, soit jetés. Pour l'année 2014, nous avons participé à l'équipement de 51 000 logements, grâce au don de 570 000 produits, ce qui correspond en équivalent prix de vente à 10 000 000€, et représente 211 camions de 35 m³.

10/ Comment cette initiative a-t-elle été perçue en interne et/ou en externe (clients, fournisseurs, consommateurs, partenaires etc.) ?

Vous trouverez en pièce jointe au sein de la vidéo les témoignages des différentes parties prenantes du projet (<https://youtu.be/ETcONowNKww>).

11/ Quelles ont été les pratiques modifiées suite à ce projet :

Grâce à la mise en place de cette chaîne de don, l'ensemble des équipes de la Supply Chain s'est mobilisé autour d'un projet transverse et fortement porteur de sens. La contribution des différents métiers de la logistique (contrôle de gestion, gestion des approvisionnements, préparation de commande, transport) opérant sur différents sites a été fondamentale et fortement valorisée en interne.

Cette nouvelle gestion de la liquidation de nos surstocks redirigée vers des associations de lutte contre l'exclusion est une vraie source de fierté et d'appartenance pour les équipes. C'est une manière d'incarner de façon concrète la mission de l'entreprise « Aider chaque habitant à rêver sa maison et à la réaliser. » Ce type de démarche était attendu par les opérateurs de nos entrepôts.

La diffusion de cette initiative en interne a enclenché une dynamique nouvelle dans la manière de gérer tous les surstocks. Une proposition leur permettant de donner certains de ces produits plutôt que de les détruire ou les envoyer dans les filières de recyclage se met en place. Des boucles courtes de recyclage avec des associations de lutte contre le mal logement s'organisent.

L'engagement dans nos écosystèmes et la collaboration avec des acteurs non conventionnels de Leroy Merlin est une pratique nouvelle qui ouvre des champs de coopération inédits.

12/ Le projet a-t-il été rentable pour votre entreprise, ou a-t-il présenté un intérêt économique en plus de la création de valeur RSE ? (Donnez des résultats quantitatifs)

En plus d'avoir un impact social positif, l'Équipement Solidaire de Logements permet de résoudre la problématique commerciale du réseau de revente des soldeurs, qui pouvaient entrer en concurrence avec nos magasins.

Les avoirs fiscaux liés à ces dons à associations d'intérêt général donnent droit à un crédit d'impôt qui compense les montants reçus historiquement par les soldeurs.

Critère 4 - Vision

13/ Quel est l'objectif à court/ moyen/ long terme de votre projet ? (Donnez des indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Aujourd'hui, l'intégralité de nos surstocks entrepôts est redistribuée à des associations œuvrant contre le mal logement.

L'enjeu à moyen et long terme est de déployer cette initiative à l'ensemble des surstocks y compris en magasins en aidant les collaborateurs à la mettre en œuvre avec les acteurs locaux qui luttent contre le mal-logement.

14/ En quoi cette initiative s'inscrit-elle dans la vision et dans la mission de votre entreprise, ou la fait-elle évoluer ?

Le projet s'inscrit totalement dans la mission de l'entreprise : « Aider chaque habitant à rêver sa maison et à la réaliser » dans laquelle le mot « chaque » vise à rejoindre la notion de « plus grand nombre ».

Leroy Merlin est une entreprise porteuse de sens car elle a vocation « au mieux-être de l'Homme dans son habitat et son environnement ». Elle a une stratégie de développement mondiale, multiculturelle et durable pour l'amélioration du cadre de vie du plus grand nombre et intègre chaque habitant dans sa mission. Elle accompagne « le rêve des habitants du monde ».

L'homme entrepreneur est au cœur de l'entreprise, c'est une aventure humaine pour révéler et développer les talents, où le transfert de savoir-faire est reconnu et valorisé. La Vision, les objectifs et les actions sont co-élaborés.

Ce projet, en permettant une gestion plus intelligente et plus humaine des surstocks, permet à Leroy Merlin de prouver son engagement au sein de son écosystème.

Annexes

Y a-t-il d'autres éléments utiles que vous souhaiteriez apporter au jury ?

PJ1 : Rapport d'activité 2014 de l'Agence du Don en Nature
PJ2 : Etude d'impact de la BSE


Autorisation de publication des dossiers de candidature

Les participants autorisent l'Organisateur à rendre public leur dossier de candidature, et ce uniquement à des fins pédagogiques et de communication.

Cette autorisation est accordée à la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC, sans frais, pour une durée limitée de deux ans à compter de la remise des prix.

Signature de l'entreprise

LEROY - MERLIN
Développement Durable
Rue Chanzy - LEZENNES
59712 LILLE cedex 9
Tél : +33 3 28 80 80 80
SIRET 358 200 913 004 91

Patrice FAGEARD


La participation au Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours. Règlement à télécharger sur le site www.grandprix-distributionresponsable.com